

CLOTURE DE LA 3^e EDITION DE "JIJEL EN MUSIQUE"

Baâziz et Double Kanon exploitent l'arène

La 3^e édition de "Jijel en musique" qui devait se poursuivre jusqu'à hier (mercredi) a baissé rideau plutôt que prévu, soit mardi soir, et ce, en signe de solidarité avec le peuple libanais faisant face depuis 30 jours à une agression sauvage israélienne, nous affirmera le président du studio Sky Music, M. Malek Achour. Un "goût d'inachevé", dira-t-on à la fin. Bref, une décision qui n'a pas trop "convaincu" les présents, notamment parmi les jeunes qui attendaient impatiemment l'ultime soirée pour déhancher avec les chebs Arres et Hacène, et cheba Kheira. Nonobstant ce "goût d'inachevé" durement ressenti par le public, disons-le franchement, une osmose s'est tissée entre les artistes et les jeunes durant les trois folles nuits de ce festival. Ceci dit, la belle prestation de lundi soir du prince de la chanson raï sentimentale, en l'occurrence Houari Dauphin, avec lequel le public a retrouvé une "soif de vivre des moments inoubliables" a laissé des souvenirs indélébiles parmi les nombreux jeunes (filles et garçons) présents. Si bien qu'à la fin de son spectacle, l'enfant d'El Bahia avait du mal à quitter le stade Colonel-Amirouche devant le déferlement de ses fans, venus en force ce soir-là, en voulant à tout prix prendre une photo souvenir avec leur idole. La parfaite synchronisation entre la couleur, la lumière et la musique mise en scène par les différents acteurs ont tous ajouté à "la splendeur" du spectacle. Les spectateurs, "fous de joie" ovationnant la coqueluche d'El Bahia à son apparition sur la planche, reprenaient en chœur les morceaux qu'il a entonnés tels *Je t'écris d'un cœur brisé d'amour, Nadiha guelila, El mehna li nab'ghihia*.

Le passage de Houari Dauphin sur scène était précédé par celui de Sofiane Chikhi, une vedette de la chanson raï locale qui, une nouvelle fois, a été "trahi par ses instruments" avant qu'il ne cède sa place à cheba Yamina, adepte de chants chaouis. La soirée du mardi 8 août, marquée par l'entrée dans l'arène de Baâziz et Double Kanon, a été celle qui a mis le feu aux poudres à cette 3^e édition de "Jijel en musique", et ce, de l'avis de ceux qui ont assisté au spectacle. Les titres fredonnés par les deux artistes ont été rythmés par un cocktail de mots dénonçant l'injustice et la hogra subis par tout un peuple. Devant un public complètement hypnotisé, qui s'est laissé emporter par cette "débauche" de couleurs, Baâziz et Double Kanon entonnaient chacun à sa façon ses célèbres chansons. L'intellectuel rebelle de Cherchell exultera de temps à autre, son public comblé le temps de cette soirée magnifique, par des *Yahia zaoualia et choumara et Lazam el hougharine ya sam'oukène*.

Egal à lui-même, casquette de pêcheur, vêtu d'un tee-shirt de marin, guitare accroché au cou, Baâziz comptant bien verser, à l'avenir dans la chanson chaâbia et sous un "volcan" de son et de lumières à passer au crible à travers son verbe provocateur, le pouvoir et ses dirigeants.

L'audience surexcitée composée de familles et de jeunes a tangué jusqu'à une heure tardive de la nuit avec le Renaud algérien, et ses *Anaya je m'en tou, Wayli wayli li fi ghalbi e'nkoulou, et Attention ya le président toute la jeunesse des hooligans machi kiz'mane*. L'inoxydable Baâziz qui, dit-il, est "outré" par ce qui se passe au Liban et en Palestine, nous avouera qu'il continuera à chanter la "hogra tant que celle-ci persiste dans notre pays et dans le monde".

Dans une ambiance festive l'entrée sur l'arène de Double Kanon, le maître du rap algérien, a été aussi un véritable plébiscite pour lui. Il enchaînera morceau sur morceau des messages corrosifs et des textes acerbes pour toute une jeunesse acquise à lui. Son duo avec Baâziz, donné à la fin du spectacle, a été un autre moment fort pour le public survolté de balancer aux rythmes de la chanson contestataire.

L'entame de cette dernière soirée a été laissée, soulignons-le, au groupe Equivoxe (France) qui rythmera son passage par des reprises de classiques de la chanson française et internationale. Amélie, Armelle et Reny ont réussi à accrocher dès leur entrée le public. Quoi que l'on dise, et au-delà de la déception enregistrée à la fin de cette édition, à la suite de l'annulation de la soirée d'hier (mercredi), les trois journées de Jijel en musique ont été incontestablement de bons moments de retrouvailles pour les artistes avec un public jijeli avide de musique du terroir. Quant aux organisateurs de ce festival, il est de leur intérêt à faire dès maintenant un bilan afin de tirer les principaux enseignements sur tout ce qui n'a pas marché durant cette édition, notamment du côté de la billetterie et le déficit en ressources financières qui a fait cruellement défaut cette année. Un comité d'organisation digne des grandes manifestations culturelles s'impose dès lors, si l'on veut la pérennité de ce genre de spectacle à Jijel. A bon entendre salut.

F. M.

AVIS DE DECES

La famille Ben M'edjber de Bouzaréah, parents et alliés ont l'immense douleur de faire part du décès de leur mari, père, beau-père, grand-père et arrière grand-père

Hadj Rabah Ben Medjber, à l'âge de 92 ans.

L'enterrement aura lieu aujourd'hui 10 août 2006 au cimetière de Béni Messous. La levée du corps se fera à 12h30 du domicile mortuaire sis 160 rue Ali Remli Bouzaréah. «*Ina Lihai oua ina lihahi radjouna*».

APRES LA DECISION DE LA CHAMBRE D'ACCUSATION DE METTRE SOUS MANDAT DE DEPOT LE P-DG D'ALGERIE TELECOM

Les travailleurs observent un sit-in en guise de soutien à Ouarets

Les travailleurs d'Algérie Télécom au niveau du siège sis à Mohammadia ont observé un arrêt de travail durant au moins trois heures en guise de soutien au premier responsable de l'entreprise. Ce dernier fait l'objet de poursuites judiciaires par le parquet du tribunal correctionnel d'El Harrach dans une affaire liée à des marchés «non conformes à la réglementation». Toutefois, la décision prise, en l'occurrence de la chambre d'accusation de la même instance judiciaire et qui consiste à mettre sous mandat de dépôt le P-DG d'Algérie Télécom n'a pas laissé indifférents les travailleurs de cette importante entreprise publique du secteur des télécommunications.

Ainsi, ce mercredi tous les travailleurs du siège, au nombre de 712, ont observé un arrêt de travail, en organisant un sit-in devant la bâtisse où se trouve le bureau du directeur général en guise de soutien. Pour Mustapha Mahmoudi, secrétaire général du syndicat siège, «les travailleurs ont observé d'une manière spontanée ce sit-in pour dire halte à

cette stratégie qui n'a d'autres objectifs que de casser l'opérateur historique de la téléphonie mobile». Et d'ajouter : «On ne soutient pas les voleurs, que ceux qui ont commis la moindre malversation doivent répondre de leurs actes.» Pour ce responsable syndical structuré au sein de la Fédération nationale des travailleurs des postes et télécommunications UGTA, «il y a volonté délibérée de casser Algérie Télécom. Sinon comment expliquer cet acharnement à vouloir freiner le déploiement d'Algérie Télécom au moment où cette dernière est en phase de dominer largement tous ses concurrents.» Pour M. Mustapha Mahmoudi, «tout a commencé depuis que l'opérateur a affiché une santé financière jamais égalée dans le passé. Que ce soit du côté des travailleurs ou de leurs représentants syndicaux, tout le monde est unanime à dire que la gestion actuelle d'Algérie Télécom est révélatrice de sa très bonne santé financière. Son chiffre d'affaires a quadruplé dans un environnement concurrentiel des plus sévères, sans compter que chaque jour que Dieu fait, l'entreprise

enregistre des résultats qui prouvent de l'état de sa gestion.» «Depuis l'arrivée de M. Ouarets et son staff, Algérie Télécom est en tête des entreprises du secteur des télécommunications. Mais à notre grande surprise, les détracteurs des 25 000 travailleurs passent à l'offensive en tentant de déstabiliser notre entreprise, en voulant même pousser le P-DG de notre entreprise à la démission. Chose que les milliers de travailleurs d'Algérie Télécom rejettent globalement et dans le détail. Les performances de la très bonne gestion de notre entreprise sont là et les milliers de travailleurs sont un témoin palpable», explique le SG du syndicat siège, qui nous a indiqué qu'en concertation avec les autres cadres syndicaux de la fédération, «il n'est pas exclu que d'autres actions soient entamées pour sauvegarder notre entreprise».

Pour rappel, depuis le 25 mars dernier, le capital social d'Algérie Télécom (AT) est passé de 100 000 000 millions de dinars à 50 000 000 000 de dinars. Cette décision a été prise le 14 janvier dernier lors de la réunion du conseil

d'administration de cette importante entreprise publique économique (EPE), mais elle n'a été communiquée officiellement aux autres responsables de l'entreprise que le 25 du mois en cours.

Une décision que le premier responsable d'Algérie Télécom, en l'occurrence M. Ouarets, qualifie «d'importante», voire «à la fois une assurance et une garantie qui permettront à l'opérateur historique de se placer et de conforter sa position sur le marché financier national». Des propositions que conforte le secrétaire général de la Fédération nationale des travailleurs des postes et télécommunications (FNTPT-UGTA). A cet effet, M. Mohamed Tchoulak a souligné pour sa part qu'«il s'agit là d'une décision importante qui dénote de la solidité de notre entreprise». «Une solidité» que le premier responsable de la fédération lie «à la stabilité que l'entreprise connaît et ce, grâce au travail de sensibilisation et de mobilisation assuré par les représentants des travailleurs auprès des collectifs de fonctionnaires d'Algérie Télécom».

Abder Bettache

SAIDA

Saisie d'un important lot de munitions

Lundi dernier, les éléments de la PJ de Saïda, en poste à la sortie de la ville qui mène vers la wilaya de Tiaret, ont bénéficié d'un heureux concours de circonstances qui les aura amenés à saisir un important lot de munitions composé de 1 900 capsules de poudre, 106 cartouches de

5/12 mm, 4 280 grammes d'explosifs et 370 billes rondes en plomb, le tout dissimulé à l'intérieur d'un véhicule de marque R19.

Selon la source policière, le propriétaire de la voiture arrêté sur-le-champ, alors que son complice a pris la fuite, est originaire

de Tiaret répondant aux initiales M.R., âgé de 37 ans et voulant écouler sa marchandise sur le marché local.

Le mis en cause présenté devant la justice a été placé en détention préventive en attendant les conclusions de l'instruction.

M. B. A.

Sonelgaz nous écrit

En réponse à votre article "Un compteur électrique pour... soixante familles!", paru le 09/08/2006, en page 6 de votre quotidien, la Sonelgaz direction régionale d'El-Harrach vous demande de bien vouloir publier cette mise au point.

En effet, il s'agit du projet 200 logements APC/CNEP, un devis a été transmis à l'APC qui a refusé de l'honorer arguant le fait qu'il s'agissait d'indus occupants et l'affaire suit son cours auprès du tribunal.

Le responsable de l'association, M. Yaouni Mohamed, s'est présenté avec les membres du

comité où toutes les explications lui ont été fournies. Néanmoins, et à sa demande, nous avons repris le devis en son nom sous le numéro 724 du 27 août 2005. Lequel devis n'a pas été honoré à ce jour.

S'agissant d'un litige APC/CNEP/citoyens, Sonelgaz ne peut être partie prenante, aussi elle s'engage à réaliser les travaux une fois le paiement de nous honoré.

Nous restons à votre écoute et vous assurons de notre disponibilité.

Le directeur régional